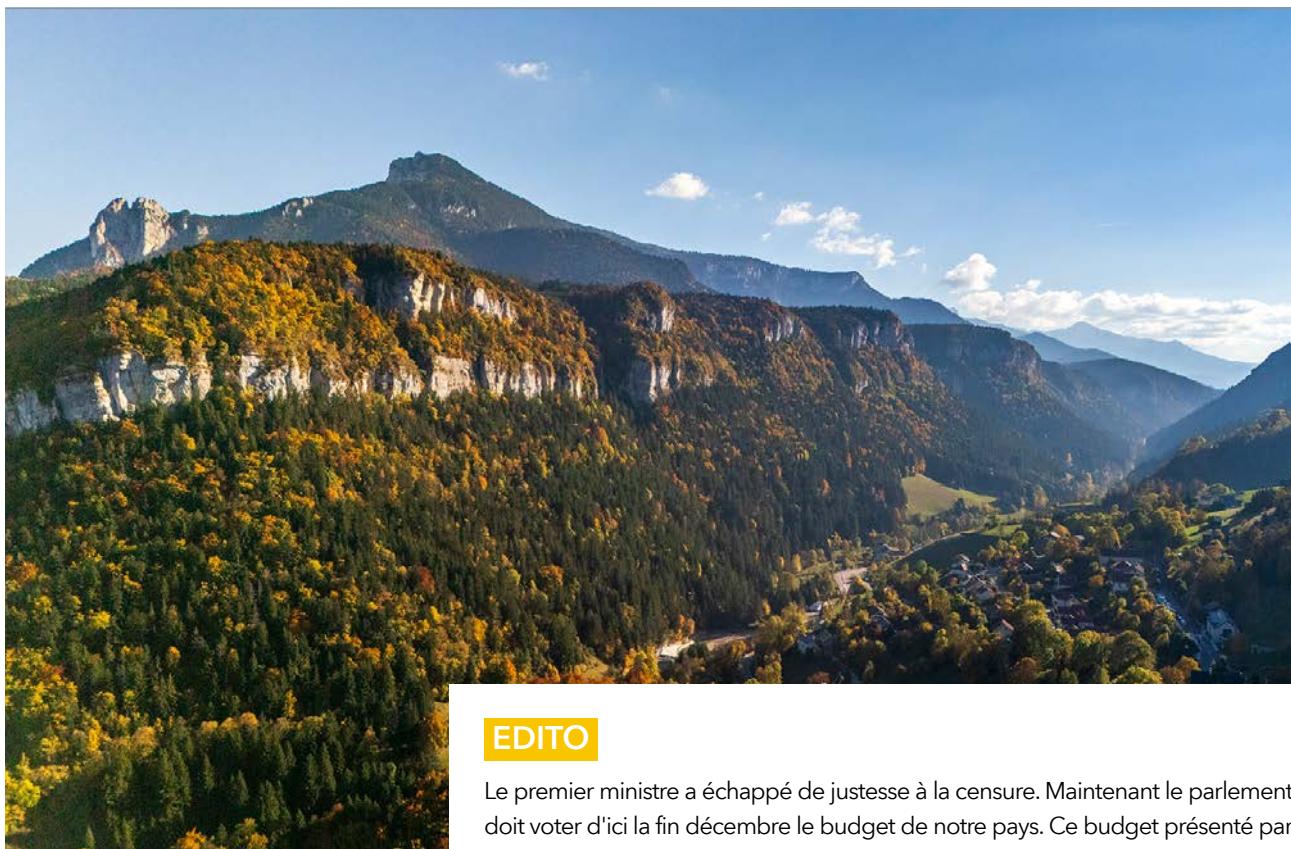


MAIRIE D'ENGIN

Informations communales et associatives



EDITO

Le premier ministre a échappé de justesse à la censure. Maintenant le parlement doit voter d'ici la fin décembre le budget de notre pays. Ce budget présenté par le gouvernement est certainement le plus désastreux depuis de nombreuses années pour les plus précaires, les retraités, les malades, mais aussi pour les collectivités locales. S'il est voté en l'état, les impôts vont augmenter pour une majorité de contribuables sauf pour les hyper riches.

Les retraites ne seront pas rajustées en janvier, l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu sera remplacé par un forfait de 2 000 euros, les patients verront doubler la participation à l'assurance maladie, les mutuelles seront prélevées de près d'un milliard. Pour toutes les collectivités les dotations vont baisser de l'ordre de 5 milliards. En revanche, le gouvernement refuse toujours de faire payer les plus fortunés à leur juste part, alors qu'ils réduisent leur participation grâce à « l'optimisation fiscale ». L'État continue à verser des aides aux entreprises sans contre partie, même à celles qui distribuent d'énormes dividendes. Une partie de ces 210 milliards pourrait servir au remboursement de la dette.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons réalisé l'enrobé de la route Joseph Coynel, de la mairie au cimetière. En janvier débutera le recensement de la population de la commune effectué par une Enginoise. Le curage du barrage se termine, il est de nouveau en eau.

P02 Ça s'est passé cet été

P04 Restauration de la mare de la Robertière

P06 Travaux du barrage

P08 Informations communales

P10 Élagage des haies

P11 Recensement

P12 Actualités des associations

ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ

Travaux, recrutements et festivités ont rythmé cet été 2026

Spectacle

Concert à l'église d'Engins

L'association Aïda sous le label « Les allées chantent » nous a présenté, cette année encore, un concert de qualité. Une belle initiative du département pour ce tour de l'Isère. Le groupe « 4ANIMA » était composé, comme son nom ne l'indique pas, de cinq voix enchanteresses, qui ont fait voyager les auditeurs dans le temps. Ce bijou polyphonique a interprété Monteverdi ainsi que des pièces antiques et poétiques revisitées et réinventées. Le public a été charmé par les voix *a cappella* de cet ensemble ainsi que par la gestuelle précise qui les accompagnait. Des sonorités vocales puissantes qui ont conquis l'église tout entière. Ce fut un bon moment d'histoire et de chant musical, de ravissement vocal qui ont résonné dans l'église d'Engins et fait vibrer un public attentif, ce jour là.

Merci à eux, merci à Aïda et au département, et à l'année prochaine pour une nouvelle prestation.

Initiative

Pique-nique inter-associations

Une partie des associations enginoises se sont retrouvées le 30 août devant le local des chasseurs, enfin livré à la curiosité de tous, et moment opportun pour découvrir la présence de la faune sauvage sur le territoire. Un bel échange d'idées, de jeux et de mets divers, pour imaginer l'histoire future de notre village.

Association

WORLD CLEAN-UP DAY 2025

Le samedi 21 septembre 2025, l'association Les Bruyants d'Engins en partenariat avec SOCAPS FUND s'est mobilisée avec enthousiasme pour la Journée mondiale du nettoyage de la planète, le World Cleanup Day.



Nous sommes fiers de l'engagement et de l'énergie déployée par notre équipe ! Les bénévoles, armés de gants et de sacs poubelles, ont ratissé plusieurs zones de la commune pour collecter les déchets sauvages. Environ 300 kg de déchets ont été collectés.

Ce bilan chiffré, bien que lourd de sens, démontre une fois de plus la nécessité d'agir localement et de maintenir nos efforts pour la propreté de notre village. Félicitations à notre équipe de choc ! Nous tenons à saluer l'esprit d'équipe, la bonne humeur et l'efficacité de tous les participants présents. Des plus jeunes aux plus expérimentés, chacun a contribué à faire de cette journée un succès retentissant.

Le World Clean Up Day n'est pas seulement une journée de nettoyage, c'est aussi un moment fort de convivialité et de prise de conscience collective. Continuons à appliquer ces bonnes pratiques au quotidien ! Notre prochaine mobilisation sera annoncée très prochainement. Encore bravo à toutes et à tous ! Ensemble, nous faisons la différence.

L'équipe de l'association Les Bruyants d'Engins

École

PROJETS DE FIN D'ANNÉE

De la cours de récréation aux forêts qui bordent leur village, les enfants de l'école d'Engins s'investissent dans la vie communale, et nous le racontent.

Un nouveau portail pour l'école

L'année dernière, nous avons proposé lors de notre conseil de classe l'idée de rénover le portail. La maîtresse a dit oui.



On a donc demandé l'autorisation par écrit à la mairie qui a accepté. On a fait des croquis du portail, puis on a fait un vote. On a choisi celui qui avait le plus de voix. En classe, on a fait des recherches pour acheter de la peinture et faire un budget. On a demandé de l'aide à Didier et Jean-Pierre pour trouver de nouvelles planches. Enfin, en juillet, juste avant les vacances, on a poncé et peint les planches. Didier et Jean-Pierre les ont installées cet été, et voilà notre portail ! Tous les élèves de l'école ont participé au projet.

Malo M. et Anaby

Exposition « Les arbres remarquables d'Engins »

Le jeudi 3 juillet 2025, à la Grange à Gaby, nous avons présenté notre

exposition sur les arbres remarquables d'Engins. Nous avons exposé des photos, des cartes pour retrouver les arbres, des histoires sur les arbres remarquables, des peintures et un Memory.

Ce projet a été proposé par le Parc Naturel Régional du Vercors. Plusieurs personnes y ont participé dont la mairie et les élèves d'Engins. Nous l'avons présenté aux parents lors de cette belle exposition qui s'est bien déroulée.

Merci au parc pour ce projet, à la mairie pour leur intervention en classe, à Marine notre guide, et à la Grange à Gaby qui nous a gentiment accueillis.

Malo M. et Niels

Périscolaire

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Une toute nouvelle équipe périscolaire a pris ses fonctions en septembre. Arnaud Grimmonprez, qui avait travaillé dans notre école en juin dernier a souhaité poursuivre l'aventure auprès des enfants enginois et occupe désormais les fonctions d'animateur périscolaire et référent du service. Il assure, avec Ophélie Ceaux, le périscolaire à midi et en fin de journée. Ophélie Ceaux occupe également le poste d'agent de propriété.

Sandra Calves de Carvalho est, quant à elle, ATSEM titulaire dans la classe de maternelle, et complète l'équipe périscolaire durant la pause méridienne en



tant qu'adjointe d'animation. Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue !



ALPAGES

RESTAURATION DE LA MARE DE LA ROBERTIÈRE

Colonisée par la végétation, c'est à renfort de bénévoles que la mare a été nettoyée

La moitié des zones humides en France a disparu entre 1960 et 1990, alors que ces milieux accueillent 30 % des espèces rares ou menacées. L'urbanisation et l'intensification de l'agriculture sont les principales causes de ce déclin. Les pollutions chimiques et le développement d'espèces exotiques envahissantes participent également à leur dégradation tandis que le changement climatique contribue à l'assèchement des zones humides.

Le massif du Vercors compte assez peu de milieux humides

permanents qui permettent aux espèces qui en dépendent, de réaliser tout ou partie de leur cycle de vie. Les quelques mares, marais, tourbières, prairies humides sont donc à conserver.

C'est dans ce contexte que la mare de la Robertière, à côté du refuge de la Molière, a reçu un coup de fraîcheur. Elle était dominée par une importante végétation qui, par sa décom-position, participait progres-sivement à son comblement. Le groupe local de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) d'Engins avait observé son tarissement précoce

l'année dernière. Il a donc impulsé, aux côtés de la Commune d'Engins et du Parc du Vercors (pour les ABC et l'ENS de la Molière et du Sornin), un chantier participatif encadré techniquement par la LPO.

Les 18 et 19 septembre derniers, une douzaine de bénévoles dont des Enginois et Enginoises, se sont retroussés les manches. Le chantier a permis dans un premier temps d'arracher en surface et sur les bords la végétation qui dominait la mare. La mini-pelle a oeuvré au reprofilage et à l'étanchéité, par apport de Bentonite, des berges du côté de

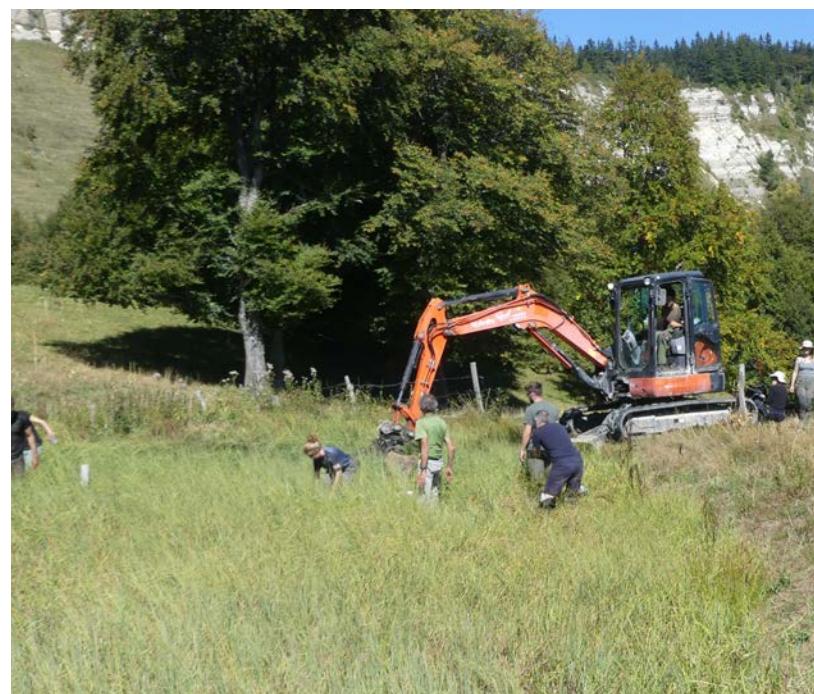
l'exutoire. Elle a également creusé certaines zones de la mare, permettant de diversifier les niveaux ainsi que les habitats naturels.

Le chantier s'est réalisé dans la bonne humeur et nous remercions chaleureusement les bénévoles y ayant contribué. Ces derniers ont eu la chance d'observer le Sympétrum strié, une libellule jusqu'alors non détectée sur l'ENS et ses alentours. L'occasion de rappeler qu'il faudra poursuivre des suivis réguliers des espèces de la mare et de la colonisation de la mare par la végétation. Sans doute de nouveaux chantiers d'entretien seront à prévoir au fil des prochaines années.



Ce travail a été financé aux 2/3 par le Département de l'Isère et le Parc du Vercors au titre de l'ENS de la Molière-Sornin et au 1/3 par le site Natura 2000. Il aura tout de même été mis en avant la nécessité d'effectuer des suivis réguliers des espèces et de la colonisation de la mare par la végétation.

Pour toute question : ens@pnrvercors.fr



Photos : Lenne Ilan

Biodiversité

Une tueuse de moustiques se cache chez vous !

Une vingtaine de personnes ont participé à la sortie chauve souris au mois de juillet. Ilan, en service civique au Parc du Vercors, a dans un premier temps exposé toutes les idées préconçues sur ce mammifère puis nous a fait déambuler dans le village où nous avons pu observer plusieurs espèces à la grande joie des enfants présents.

Événement

Prochain rendez-vous de l'ABC, le 19 novembre à 18h, à la mairie d'Engins

Un moment convivial pour revenir sur les temps forts de l'Atlas de la biodiversité durant cette année et l'avenir du programme. Nous échangerons sur la rédaction du futur plan d'actions en vue de protéger la biodiversité de la commune. Le tout autour d'un casse-croûte partagé !

atlas de la biodiversité communale Vercors

BIODIVERSITÉ FAIRE LE POINT

MERCRDI 19 NOVEMBRE 2025 A 18 H 00

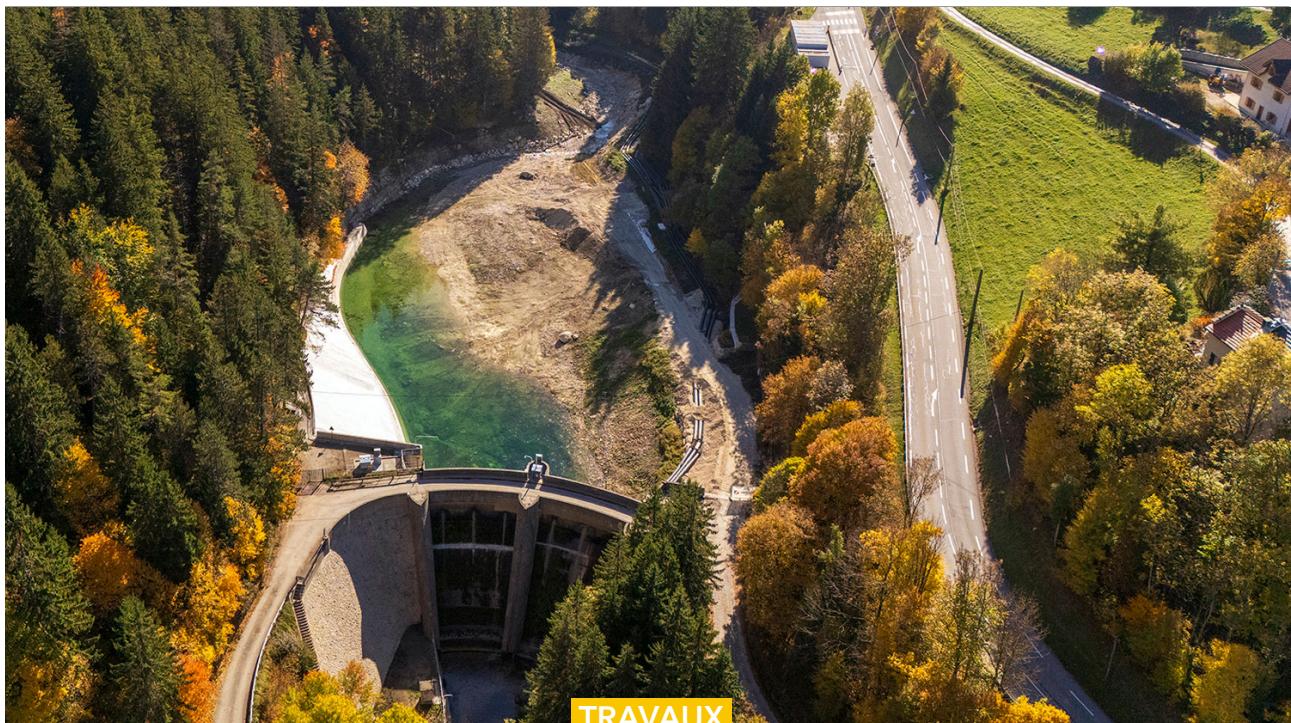
ENGINS

AGIR ENSEMBLE



Rendez-vous à la mairie | 18 h 00 - Un moment convivial pour revenir sur les temps forts de l'Atlas de la biodiversité durant cette année et l'avenir du programme - Nous échangerons sur la rédaction collective du futur plan d'actions en vue de protéger la biodiversité de la commune | Le tout autour d'un casse-croûte partagé !





TRAVAUX

TRAVAUX DE CURAGE DU BARRAGE D'ENGIN

Après 6 mois de travaux, l'eau est de retour au barrage

L'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Sassenage a été autorisée à EDF par décret du 24/08/1953. Les eaux du barrage d'Engins sont turbinées à la centrale implantée dans le bourg de Sassenage.

Dans le cadre de la maintenance courante de ses ouvrages, EDF a programmé une campagne de travaux au barrage d'Engins devant permettre la mise en place d'un lâcher d'alerte dans le cours d'eau aval au barrage, afin de prévenir les personnes d'une montée des eaux liée à l'hydrologie, ainsi que la

vidange et le curage des sédiments de la retenue. Le chantier a débuté en mars et se terminera en décembre 2025.

La vidange du barrage s'est terminée le 26 juin 2025 et le barrage est resté hors d'eau jusqu'au 31 octobre 2025. La vidange a permis l'évacuation de 20 000 m³ de sédiments accumulés en fond de retenue ainsi que les maintenances de génie civil sur l'ouvrage.

Il reste à réaliser le remontage des vannes révisées, la remise en eau du barrage et les essais de manœuvre des vannes.

Jusqu'à la fin du chantier le sentier pédestre en rive gauche de la retenue reste interdit car utilisé pour la circulation des engins de chantier. L'activité pêche reste également interdite dans la retenue. La circulation sur le pont route du barrage reste perturbée par des coupures en vue du remontage des vannes du barrage. Le sentier de randonnée « via Vercors » entre le parking et le barrage demeure ouvert.

Merci à tous pour votre patience et votre vigilance au regard des désagréments de circulation dûs aux travaux.

Source : EDF



Spécificités de l'installation

- Type de turbine : Pelton
- Puissance installée : 10 MW, soit la consommation résidentielle d'une ville de 10 000 habitants
- Hauteur de chute : 621 m
- Débit d'équipement : 2,1 m³/s

En savoir plus sur le barrage

Mis en service en 1958, le barrage d'Engins permet de capter une partie des eaux Furon afin d'alimenter l'usine hydroélectrique de Sassenage.

Au niveau du barrage, une partie de l'eau s'engouffre dans une galerie souterraine appelée "galerie d'aménée" de 3,5 km environ pour rejoindre une conduite forcée d'1,28 km qui conduit l'eau jusqu'à l'usine de Sassenage. À la sortie de la conduite forcée, la force de l'eau fait tourner une turbine, et entraîne un alternateur qui va produire un courant électrique. Un transformateur permet ensuite l'envoi du courant dans le réseau électrique. Une fois passée dans la turbine, l'eau s'écoule dans un canal spécial, appelé canal de fuite, qui rejoint le lit naturel du Furon.

L'usine est pilotée et télésurveillée à distance et produit de l'électricité de façon intermittente, aux heures de pics de consommation.

Un débit minimal, appelé débit réservé, de 98 L/secondes environ est maintenu en permanence en aval du barrage : il permet la protection de l'écosystème et la pratique de certaines activités de loisirs.

Forêts

UNE COUPE DE BOIS EXCEPTIONNELLE GRÂCE À LA VIDANGE DU BARRAGE

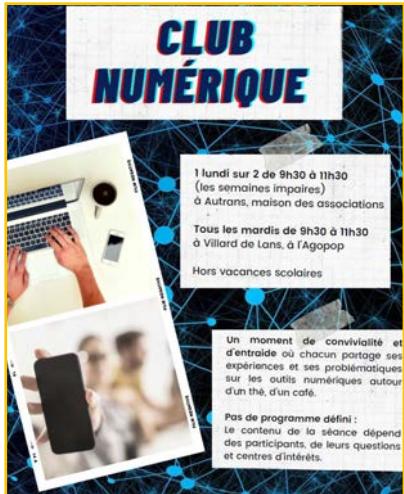
Profitant de l'opération de curage et d'entretien du barrage par EDF, la commune a sollicité l'Office National des Forêts pour réaliser une coupe de résineux, dans une parcelle située sur la rive droite du barrage.

Le débardage du bois a été effectué dans le lit du barrage via une rampe d'accès créée dans le cadre du chantier d'entretien. Le volume de la coupe est estimé à environ 60 m³. Un chantier délicat compte tenu d'un calendrier d'intervention très restreint et de précautions environnementales importantes. Il a duré trois jours.

Nous remercions les services de l'ONF qui ont été très réactifs pour répondre à notre demande, permettant l'exploitation exceptionnelle d'une zone inaccessible en dehors du contexte du curage du barrage.



INFORMATIONS COMMUNALES ET INITIATIVES LOCALES



Initiatives

ESPACE NUMÉRIQUE AGOPOP

L'Agopop propose toute l'année des ateliers et des animations pour tous. Des permanences ont lieu toutes les semaines à Autrans et à Villard-de-Lans, ainsi que des « Zoom thématiques » chaque premier mardi du mois (prochain rendez-vous le mardi 2 décembre autour de l'intelligence artificielle).

L'espace numérique propose aussi des temps de jeux et de rencontres. Ne manquez pas « Mes parents sont des gamers », mercredi 26 novembre dès 16h à la Verrière de Villard-de-Lans : une fin d'après-midi, autour du jeu vidéo, l'occasion de jouer, s'amuser et se défier en famille.

Enquête

ÊTRE PARENT SUR LE TERRITOIRE DU VERCORS

Dans le cadre du comité technique parentalité, les professionnels du territoire en lien avec les familles (Communauté de communes du massif du Vercors, Agopop, Département, Communauté professionnelle territoriale de santé du Vercors) proposent un questionnaire visant à répertorier les besoins des parents.

L'analyse des réponses permettra aux acteurs de la petite enfance, enfance, jeunesse et santé, de mettre en place des actions adaptées.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire jusqu'au 17 novembre 2025 (5 minutes suffisent), via le lien suivant : <https://framaforms.org/questionnaire-a-destination-des-parents-1751962408> ou en scannant ce QR Code :



Nous vous remercions
de votre participation.



Découverte

« Rencontres à Sornin », un roman enginois

Si vous ne connaissez pas le plateau de Sornin, ce livre vous donnera l'envie d'y monter. Vous apprécieriez la vue splendide sur la vallée de l'Isère, Grenoble et ses montagnes qui l'entourent. Mais aussi les chalets d'alpage entièrement rénovés et bien sur le magnifique bassin où toute l'année coule une eau pure et fraîche où vous pouvez vous désaltérer.

Bernadette Samaille

Hommage

JEAN-MARIE CHARVET

1928-2025

Le 20 mai dernier, Jean-Marie Charvet est décédé à l'âge de 97 ans. Il a été maire d'Engins pendant 30 ans. Arrivé dans notre commune comme instituteur en 1947, c'est en 1953 qu'il est élu pour la première fois à la tête de la commune, puis réélu sur cinq mandats successifs. Son bilan avec ses différents colistiers est impressionnant. Sa priorité : amener l'eau dans toutes les maisons. Un captage aux Merciers, puis la descente à travers la forêt à la pioche et la barre à mine, pour installer une canalisation qui alimente encore aujourd'hui une grande partie du village grâce à la création de trois réservoirs.

Avec des finances minimes, les conseils municipaux ont aménagé la commune : goudronnage de toutes les routes (à l'époque les chemins n'étaient pas encore carrossables), électrification des maisons, développement du réseau téléphonique. Dans les années 1970, il est nommé directeur d'une école à Fontaine, où il part habiter en restant maire de notre commune. Durant notre premier mandat (2008-2014) le conseil a reconnu toute son implication dans la modernisation d'Engins en lui accordant le titre de maire honoraire.



Jean-Marie Charvet entouré de ses élèves, Engins, 1955

Élections municipales**Un nouveau mode de scrutin**

Le 15 mars 2026 nous devrons élire la nouvelle équipe municipale. Si besoin un deuxième tour aura lieu le 22 mars 2026.

Pour ce scrutin, la loi du 21 mai 2025 modifie la façon de voter : nous n'aurons plus la possibilité de panachage, tout bulletin rayé ou ayant un rajout sera nul. Nous avons l'obligation de voter pour une liste qui se doit paritaire et comporter 11 noms. Il est toutefois autorisé de lister entre 9 et 13 candidats. Cette évolution favorise l'entrée de façon paritaire des femmes dans l'engagement municipal.

État civil 2025**Naissances**

Manon, Jeanne Rovera
16 février 2025

Wilo Marron
6 septembre 2025

Mariages

Aït Ouferoukh Tarik
et Fanny, Maud, Maguyline
Galtier
12 juillet 2025

Florian, Damien Panet
et Mathilde Petit
8 août 2025

Nathalie Hild
et Sylvie, Stéphanie Grand
6 septembre 2025

Mathieu, Marcel, Antoine Iboud
et Stéphanie Cammarata
13 septembre 2025

Rémi, Joseph, Thierry Gaillard
et Alyson, Perrine, Coralie
Michaud
20 septembre 2025

Dorian, Steven Bleuzé
et Ezgi, Deyis Görgülü
27 septembre 2025

Décès

Luc, Yves, Edmond Bellon
14 janvier 2025

Marcel, Jacques-Louis Coynel
26 février 2025

Georges, Alphonse, Pierre Glodas
08 juin 2025

Paul Martin-Colomb
26 mai 2025

Elena Nichilo
2 octobre 2025

CADRE DE VIE

ÉLAGAGES ET TAILLE DES HAIES AVANT L'HIVER

**Afin de maintenir la sécurité sur la voie publique,
les propriétaires doivent élaguer leurs arbres chaque fois que nécessaire**

Pour permettre au service technique d'effectuer le déneigement dans de bonnes conditions, il est demandé aux propriétaires de haies privées, de procéder à l'élagage de la végétation empiétant sur le domaine public.

Rien ne doit dépasser sur la voie publique afin de faciliter le passage des engins et le travail des équipes cet hiver.

Voici un petit schéma si vous avez encore un doute.

Afin de maintenir la sécurité sur la voie publique et d'éviter les querelles de voisinage, les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, dès que possible, et en tout état de cause avant l'hiver.

Des textes de loi encadrent cette obligation :

Articles R121-24 du code rural :

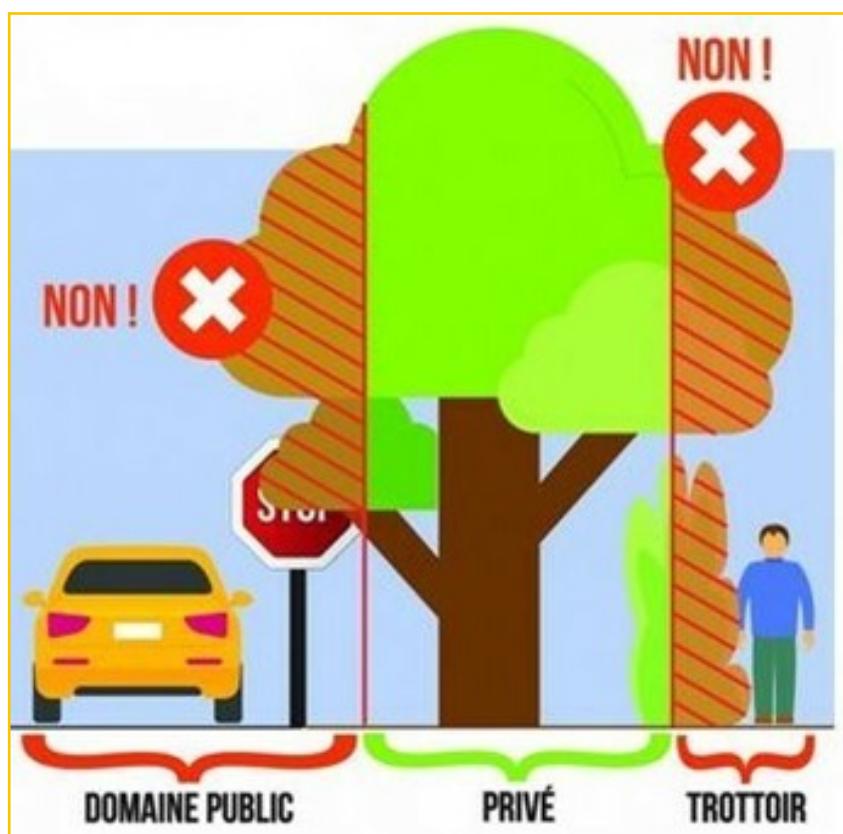
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, diligence

des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

- Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.
- Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans réponse.

Article 671 du code civil :

- Dans les virages, côté intérieur, les arbres à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3 m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.
- Sur un chemin départemental ou une voie communale, un retrait minimum de 0,50 m à partir de l'alignement est obligatoire.



VIE LOCALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain



En 2026 notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de

personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements, etc.



Isabelle Luthier a été recrutée comme agent recenseur. Nous vous remercions de lui réservé le meilleur accueil.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1/ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune à travers la Dotation globale de

fonctionnement : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2/ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3/ Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

LES BRUYANTS D'ENGINS

Le Beaujolais Nouveau est arrivé !

**Vendredi 21 novembre à partir de 19h
en Salle des expositions du Centre de loisirs**

Pour célébrer l'arrivée du millésime 2025 du Beaujolais Nouveau, Les Bruyants d'Engins organisent une soirée exceptionnelle alliant tradition, convivialité et produits du terroir.

Au programme :

- dégustation du tout dernier Beaujolais Primeur en collaboration avec la Cave Jéroboam ;
- bar à huîtres, un incontournable pour les amateurs de saveurs iodées ;
- assiettes de fromage de la ferme des Rapilles ;
- sélection des meilleures charcuteries régionales.

Nous vous attendons nombreux pour lever votre verre au nouveau millésime !

APE

Opération miel et reblochon

**Vous avez jusqu'au 8 novembre
pour commander !**

L'APE d'Engins organise sa traditionnelle vente de reblochons, dont les bénéfices contribuent au financement des projets scolaires. Et cette année, petite nouveauté pleine de douceur : nous vous proposons également du miel toutes fleurs récolté à Engins ! Tarifs et bon de commande sur : engins.fr

Prochains rendez-vous de l'APE

- Fête de Noël : samedi 13 décembre
- Carnaval : samedi 28 mars

CLUB LE SORNIN

Temps forts 2026

- Assemblée générale : mardi 6 janvier à 14h
- Concours de belote avec repas : samedi 28 mars à partir de 14h

LES GAZELLES D'ENGINS

Le cours du lundi est victime de son succès ; il reste des places le jeudi !

Chaque semaine, dans une ambiance sportive, conviviale et bienveillante, l'association des Gazelles propose deux séances de renforcement musculaire, pour tous les niveaux, les lundis et jeudis de 18h50 à 20h.

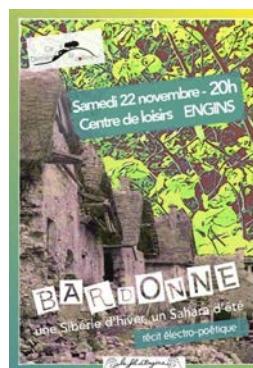
Tarif d'inscription à l'année pour un cours par semaine le jeudi : 75 €

Premier cours d'essai gratuit



LE FIL D'ENGINS

Théâtre : "Bardonne, une Sibérie d'hiver, un Sahara d'été"



Samedi 22 novembre, à 20h au centre de loisirs

À la fin du XIX^e siècle, on rencontre dans le sud des Alpes des villages se trouvant dans des situations inextricables : dans des conditions très difficiles, face à une population croissante et une misère terrible, ils en viennent à épuiser leur environnement. C'est cette histoire vraie que raconte *Bardonne, une Sibérie d'hiver, un Sahara d'été*.

Les choix scénographiques et musicaux, résolument contemporains, rappellent à chacun combien ce récit est d'actualité. À travers cette histoire, ses personnages et les événements, c'est un rapport au monde différent qui est interrogé.

Informations : assoc.lefieldengins@laposte.net